



Conseil du développement industriel

Quarante-huitième session

Vienne, 23-25 novembre 2020

Point 15 de l'ordre du jour provisoire

Comité consultatif indépendant de l'ONUDI pour les questions d'audit

Composition du Comité consultatif indépendant pour les questions de contrôle

Note du Secrétariat

Le présent document vise à faire approuver la prolongation du mandat du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit du 29 juin 2020 à la quarante-huitième session du Conseil, conformément à la décision du Bureau élargi du Conseil communiquée par la note d'information n° 7 en date du 20 février 2020. Il est également proposé de nommer les membres du Comité pour le prochain mandat, conformément aux dispositions du paragraphe 8 des termes de référence révisés du Comité, publiés sous la cote [IDB.48/21](#).

I. Aperçu général

1. Le Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit a été créé en novembre 2016 par le Conseil pour donner des avis à ce dernier et au Directeur général sur les questions relevant de son mandat (décision IDB.44/Dec.4).

2. Suivant les dispositions du paragraphe 6 des termes de référence du Comité et les procédures de sélection décrites dans le rapport du Directeur général portant la cote IDB.45/15, le Directeur général a lancé, en février 2017, un appel à candidatures ouvert afin de désigner les membres du Comité. Après avoir consulté les États Membres, le Bureau élargi a proposé au Conseil une liste non exhaustive de candidats susceptibles de siéger au Comité, à la suite de quoi les cinq membres suivants ont été nommés par le Conseil à sa quarante-quatrième session, le 29 juin 2017 (décision IDB.45/Dec.13) :

M. Elmar Vinh-Thomas (Afrique du Sud) Groupe des États d'Afrique

M. S. Lakshman Athukorala (Sri Lanka) Groupe des États d'Asie et du
Pacifique

Pour des raisons d'économie, le présent document n'a pas été imprimé. Les membres des délégations sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.



M. Fernando Nikitin (Uruguay)	Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes
M. Nikolay V. Chulkov (Fédération de Russie)	États inscrits sur la liste D
M ^{me} Yuko Keicho (Japon)	Groupe des États d'Europe occidentale et autres États

3. Les membres du jury qui ont fait passer les entretiens aux candidats comprenaient le Président du Conseil du développement industriel, une personne représentant chaque groupe régional et plusieurs personnes représentant le Directeur général. On trouvera de plus amples informations sur la procédure de sélection et la composition du jury dans le document IDB.45/15. Comme il est rapporté dans ce même document, les candidats suivants, qui n'avaient pas été sélectionnés alors, ont été inscrits sur une liste de réserve dans la perspective de futures vacances de siège :

M. Tijani C. Bouraoui (Tunisie)	Groupe des États d'Afrique
M. Subhash K. Gupta (Inde)	Groupe des États d'Asie et du Pacifique
M. Michael N. Parker (Jamaïque)	Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes
M. Gabor Amon (Hongrie)	États inscrits sur la liste D
M. Carsten Meyer (Allemagne)	Groupe des États d'Europe occidentale et autres États

4. Aux termes de la décision IDB.45/Dec.13, les membres actuels du Comité ont été nommés le 29 juin 2017 pour un mandat de trois ans. Ce mandat devait expirer le 28 juin 2020, soit bien avant que le Conseil puisse prendre une nouvelle décision à ce sujet, à sa quarante-huitième session. Le Bureau élargi du Conseil a donc décidé, le 24 janvier 2020, de prolonger, à titre provisoire, le mandat actuel du Comité consultatif pour les questions d'audit du 29 juin 2020 à la quarante-huitième session du Conseil (23-25 novembre 2020), sous réserve de l'approbation du Conseil à sa quarante-huitième session (note d'information n° 7 en date du 20 février 2020). Il est proposé que le Conseil approuve la prolongation du mandat du Comité du 29 juin 2020 à la quarante-huitième session du Conseil, conformément à la décision du Bureau élargi.

5. Aux termes du paragraphe 8 des termes de référence révisés du Comité consultatif indépendant pour les questions de contrôle¹, les membres du Comité sont nommés pour un mandat de trois ans renouvelable une seule fois (soit six ans au maximum). Conformément à la décision IDB.45/Dec.13 du Conseil, le renouvellement des sièges du Comité se fait de façon échelonnée pour assurer la continuité. Deux membres ont fait part de leur souhait d'exercer un second mandat de trois ans : M. Vinh-Thomas (Afrique du Sud) et M. Athukorala (Sri Lanka). M^{me} Keicho (Japon) a opté pour un second mandat de deux ans. Deux membres,

¹ Le paragraphe 8 des termes de référence révisés du Comité est libellé comme suit :

« 8. Les membres sont nommés pour un mandat de trois ans renouvelable une seule fois (soit six ans au maximum). Conformément à la décision IDB.45/Dec.13 du Conseil, le renouvellement des sièges du Comité se fait de façon échelonnée pour assurer la continuité. Des informations précises à ce sujet figurent dans les procédures internes du Comité (voir par. 25). Le mandat d'un membre débute à la date de sa nomination par le Conseil et expire à l'issue d'une période de trois ans ou à la date de la nomination d'un autre membre (ou du renouvellement du mandat du premier) à la session ordinaire du Conseil de l'année concernée, si cette date est postérieure. »

M. Nikitin (Uruguay) et M. Chulkov (Fédération de Russie), ont indiqué ne pas être disponibles pour une seconde nomination.

6. Conformément à la décision IDB.45/Dec.13 du Conseil, les membres « qui quitter[ont] le Comité d’audit avant la fin de leur deuxième mandat ser[ont] remplacés par un candidat de leur groupe régional inscrit dans le fichier des candidats présélectionnés ».

7. En conséquence, les candidats suivants ont été approchés pour pourvoir les deux sièges vacants du Comité, et tous deux ont confirmé leur disponibilité pour un mandat de trois ans :

M. Michael N. Parker (Jamaïque)	Groupe des États d’Amérique latine et des Caraïbes
M. Gabor Amon (Hongrie)	États inscrits sur la liste D

8. Les curriculum vitæ succincts des deux candidats inscrits sur la liste de réserve et des trois membres dont le renouvellement du mandat est proposé figurent dans le document de séance CRP.9.

9. Face au déséquilibre actuel de la représentation des femmes et des hommes siégeant au Comité, le Conseil est vivement encouragé à envisager, lors du prochain appel à candidatures et de la procédure de sélection qui suivra, de prendre des mesures appropriées pour tendre davantage vers la parité des sexes.

II. Mesure à prendre par le Conseil

10. Le Conseil pourrait envisager d’adopter le projet de décision suivant :

« Le Conseil du développement industriel :

a) Prend note du document IDB.48/22 sur la composition du Comité consultatif indépendant pour les questions de contrôle ;

b) Approuve la prolongation du mandat du Comité consultatif indépendant pour les questions d’audit du 29 juin 2020 à la quarante-huitième session du Conseil ;

c) Nomme au Comité, conformément aux dispositions du paragraphe 8 des termes de référence révisés du Comité, les membres dont les noms suivent :

i) Pour un mandat de trois ans allant du 26 novembre 2020 au 25 novembre 2023, ou à la nomination de nouveaux membres (ou au renouvellement du mandat des membres en place) à la cinquante et unième session ordinaire du Conseil, si cette date est postérieure :

M. Elmar Vinh-Thomas (Afrique du Sud)	Groupe des États d’Afrique
M. S. Lakshman Athukorala (Sri Lanka)	Groupe des États d’Asie et du Pacifique
M. Michael N. Parker (Jamaïque)	Groupe des États d’Amérique latine et des Caraïbes
M. Gabor Amon (Hongrie)	États inscrits sur la liste D

- ii) Pour un mandat de deux ans allant du 26 novembre 2020 au 25 novembre 2022, ou à la nomination d'un nouveau membre à la cinquantième session ordinaire du Conseil, si cette date est postérieure :

M^{me} Yuko Keicho (Japon) Groupe des États d'Europe occidentale et autres États
